

EMAILS RECUS LE 22 JUILLET 2019

Enquête publique concernant le projet d'installation de la société GOODMAN au Loroux-Bottereau

Je formule de nombreuses observations ci-dessous :

- Ce projet est démesuré par rapport à la capacité d'absorption du trafic automobile et au gabarit roulant de la RD 115 ainsi que des autres infrastructures routières notamment la RD 215.
- La surface des entrepôts de GOODMAN représentera 14 fois celle de Mondial Relay !
- Concernant le trafic routier, les recommandations du SCoT ne pourront pas être respectées
- Concernant le classement ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

L'activité sur le réseau routier a-t-elle été prise en compte pour le transport du stock (près d'un million de mètres cube) ?

- L'impact sur les riverains des communes traversées par le surplus de poids lourds et véhicules de dessertes : à l'est dans le 49 : Landemont – Saint Laurent des Autels – Le Fourneau–Liré - dans le 44 Ancenis. à l'Ouest dans le 44 Saint Julien de Concelles RD 215 – Haute-Goulaine RD 115
- Concernant le périmètre de consultation, quid des Conseils départementaux 44 et 49 et des villes sur le parcours des véhicules ?
- Concernant l'axe routier desservant le site du Plessis, la RD 115 est déjà sous-dimensionnée saturée et accidentogène
- Concernant la noria de véhicules nécessaires à l'activité GOODMAN : impossible d'imaginer en + 2500 passages quotidiens (dont 500 poids lourds) sur la RD 115
- Concernant l'information relative à cette consultation publique : restée confidentielle, sans délibération du conseil municipal du Loroux Bottereau
- Concernant l'impact nuisible +++ sur l'environnement du projet GOODMAN (qui pourrait accueillir AMAZON) comment peut-on envisager des installations de cette ampleur sans avoir mesuré l'impact pour l'ensemble des activités qui en découlent ?

Dans ces conditions et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je ne peux qu'être DÉFAVORABLE au projet porté par la société GOODMAN sur la commune du Loroux Bottereau.

Madame Hersant Michèle – St Julien de Concelles.

Monsieur le Préfet,

Concernant le projet d'installation de la société GOODMAN au Loroux-Bottereau, je formule de nombreuses observations ci-dessous :

- Ce projet est démesuré par rapport à la capacité d'absorption du trafic automobile et au gabarit roulant de la RD 115 ainsi que des autres infrastructures routières notamment la RD 215.
- La surface des entrepôts de GOODMAN représentera 14 fois celle de Mondial Relay !
- Concernant le trafic routier, les recommandations du SCoT ne pourront pas être respectées
- Concernant le classement ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

L'activité sur le réseau routier a-t-elle été prise en compte pour le transport du stock (près d'un million de mètres cube) ?

- L'impact sur les riverains des communes traversées par le surplus de poids lourds et véhicules de dessertes : à l'est dans le 49 : Landemont – Saint Laurent des Autels – Le Fourneau–Liré - dans le 44 Ancenis. à l'Ouest dans le 44 Saint Julien de Concelles RD 215 – Haute-Goulaine RD 115
- Concernant le périmètre de consultation, quid des Conseils départementaux 44 et 49 et des villes sur le parcours des véhicules ?
- Concernant l'axe routier desservant le site du Plessis, la RD 115 est déjà sous-dimensionnée saturée et accidentogène
- Concernant la noria de véhicules nécessaires à l'activité GOODMAN : impossible d'imaginer en + 2500 passages quotidiens (dont 500 poids lourds) sur la RD 115
- Concernant l'information relative à cette consultation publique : restée confidentielle, sans délibération du conseil municipal du Loroux Bottereau
- Concernant l'impact nuisible +++ sur l'environnement du projet GOODMAN (qui pourrait accueillir AMAZON) comment peut-on envisager des installations de cette ampleur sans avoir mesuré l'impact pour l'ensemble des activités qui en découlent ?

Dans ces conditions et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je ne peux qu'être DÉFAVORABLE au projet porté par la société GOODMAN sur la commune du Loroux Bottereau.

Salutations citoyennes

Louis Piron

Monsieur le Préfet,

Concernant le projet d'installation de la société GOODMAN au Loroux-Bottereau, je formule de nombreuses observations ci-dessous :

- Ce projet est démesuré par rapport à la capacité d'absorption du trafic automobile et au gabarit roulant de la RD 115 ainsi que des autres infrastructures routières notamment la RD 215.
- La surface des entrepôts de GOODMAN représentera 14 fois celle de Mondial Relay !
- Concernant le trafic routier, les recommandations du SCoT ne pourront pas être respectées
- Concernant le classement ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

L'activité sur le réseau routier a-t-elle été prise en compte pour le transport du stock (près d'un million de mètres cube) ?

- L'impact sur les riverains des communes traversées par le surplus de poids lourds et véhicules de dessertes : à l'est dans le 49 : Landemont – Saint Laurent des Autels – Le Fourneau–Liré - dans le 44 Ancenis. à l'Ouest dans le 44 Saint Julien de Concelles RD 215 – Haute-Goulaine RD 115
- Concernant le périmètre de consultation, quid des Conseils départementaux 44 et 49 et des villes sur le parcours des véhicules ?
- Concernant l'axe routier desservant le site du Plessis, la RD 115 est déjà sous-dimensionnée saturée et accidentogène

- Concernant la noria de véhicules nécessaires à l'activité GOODMAN : impossible d'imaginer en + 2500 passages quotidiens (dont 500 poids lourds) sur la RD 115
- Concernant l'information relative à cette consultation publique : restée confidentielle, sans délibération du conseil municipal du Loroux Bottereau
- Concernant l'impact nuisible +++ sur l'environnement du projet GOODMAN (qui pourrait accueillir AMAZON) comment peut-on envisager des installations de cette ampleur sans avoir mesuré l'impact pour l'ensemble des activités qui en découlent ?

Dans ces conditions et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je ne peux qu'être DÉFAVORABLE au projet porté par la société GOODMAN sur la commune du Loroux Bottereau.

Avec mes salutations citoyennes,

M.Vicet

Bonjour,

Élu municipal de Saint-Julien-de-Concelles, j'ai de très forts doutes quant à la rationalité de l'installation d'une entreprise de logistique de 72000m² au Loroux-Bottereau pour les communes alentour :

- **Les entrepôts de logistique favorisent beaucoup plus le trafic routier que les emplois** : la rationalité économique de la logistique est de faire tourner au maximum et le plus rapidement possible les marchandises entreposées. Elle est organisée pour utiliser le minimum de main-d'œuvre car les ordinateurs gèrent beaucoup mieux et de façon plus fiable les stocks.

- **Ce projet est démesuré par rapport à la capacité d'absorption du trafic et aux tailles des communes** : RD 115 et RD 215. Concernant le trafic routier, les recommandations du SCoT ne pourront pas être respectées. L'impact très fort sur les riverains des communes de Landemont, Saint Laurent des Autels, Le Fourneau, Liré, Saint Julien de Concelles, Haute-Goulaine

- **Concernant l'information relative à cette consultation publique** : restée confidentielle, sans délibération du conseil municipal du Loroux Bottereau, sans consultation réelle des riverains (Concernant le classement ICPE, Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Concernant le périmètre de consultation, quid des Conseils départementaux 44 et 49 et des villes sur le parcours des véhicules ?

Alors que la France gronde et s'insurge contre des décisions peu participatives,
 Qu'elle souffre au niveau national d'une représentation politique déconnectée de la réalité des territoires,
 Qu'elle est très critique des décisions visant toujours plus de pollution, de croissance sans conscience
 Qu'elle attend de ses politiques une vision qui tienne compte de la planète et à l'échelle locale
 Certains politiques du siècle passé essaient de nous faire croire que c'est le progrès qui avance...

Jérôme Guibourgé

Bonjour,

J'ai eu connaissance du projet GOODMAN au LOROUX-BOTTEREAU. Je sais qu'une enquête publique est en cours actuellement. Je souhaite donc que ce mail soit adressé au dossier d'enquête publique, tenu par le commissaire enquêteur. Travaillant dans l'urbanisme je sais que ce mail a une valeur légale. Nous habitons rue Joachim Du Bellay, à Saint Laurent des Autels. nous avons fait rénover cette maison en 2017.

1/ Le trafic sur la RD 115 qui passe dans notre bourg est déjà très important, générant des problèmes nuisances sonores le jour et la nuit, notamment liées au poids-lourds. La violence urbaine du au passage des camions est absolument insupportable malgré un double vitrage et une isolation refaite

2/ Ce trafic induit une pollution excessive, avec des dépôts de poussières noires sur nos murs de façades et nos ouvertures. il faudrait nettoyer presque tous les jours, c'est une véritable horreur.

3/ La dangerosité du trafic est telle que nous n'utilisons plus notre porte d'entrée donnant sur cette rue et passons systématiquement par l'arrière. Le sentiment d'insécurité sur les trottoirs, au passage piétons est omniprésent. Dans toutes les communes d'Orée d'Anjou des systèmes de chicanes ont été mises en place dans les centres bourgs (Landemont / Bouzillé/ Champtoceaux / Liré). Saint Laurent et les habitants de ces rues qui subissent ce trafic n'ont pas eu le droit à ce même traitement de faveur.. doit-on attendre qu'il arrive un drame. A quand l'aménagement du centre bourg rue Joachim du Bellay pour assurer la tranquillité et sécurité des riverains, à quand la contournante promise entre Vallet et Ancenis, pour éviter le passage dans Saint Laurent ???

Nous sommes donc totalement opposés à ce projet GOODMAN de construction de 72 000m² d'entrepôts qui va : -accentuer les flux sur cet axe -accentuer les nuisances sonores -amplifier les problèmes de sécurité, et de dangerosité de notre rue -dévaluer considérablement nos maisons. merci de transmettre cet avis au commissaire enquêteur. Merci

Cordialement

Non à l'installation de Goodman au Loroux BOTTEREAU pour une planète plus saine

Dans le cadre de l'enquête publique sur ce projet, je formule de nombreuses observations ci-dessous :

- Ce projet est démesuré par rapport à la capacité d'absorption du trafic automobile et au gabarit roulant de la RD 115 ainsi que des autres infrastructures routières notamment la RD 215.
- La surface des entrepôts de GOODMAN représentera 14 fois celle de Mondial Relay !
- Concernant le trafic routier, les recommandations du SCoT ne pourront pas être respectées
- Concernant le classement ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)
L'activité sur le réseau routier a-t-elle été prise en compte pour le transport du stock (près d'un million de mètres cube) ?

L'impact sur les riverains des communes traversées par le surplus de poids lourds et véhicules de dessertes :à l'est dans le 49 : Landemont – Saint Laurent des Autels – Le Fourneau–Liré - dans le 44 Ancenis. à l'Ouest dans le 44 Saint Julien de Concelles RD 215 – Haute-Goulaine RD 115

- Concernant le périmètre de consultation, quid des Conseils départementaux 44 et 49 et des villes sur le parcours des véhicules ?
- Concernant l'axe routier desservant le site du Plessis, la RD 115 est déjà sous-dimensionnée, saturée et accidentogène. Cela représente un réel danger car cet axe est fréquenté par les engins agricoles et les cars scolaires, et de nombreux particuliers ont des sorties directes sur cette route.

- Concernant la noria de véhicules nécessaires à l'activité GOODMAN : impossible d'imaginer en + 2500 passages quotidiens (dont 500 poids lourds) sur la RD 115.
- Concernant l'information relative à cette consultation publique : restée confidentielle, sans délibération du conseil municipal du Loroux Bottereau.
- Concernant l'impact nuisible sur l'environnement du projet GOODMAN (qui pourrait accueillir AMAZON) comment peut-on envisager des installations de cette ampleur sans avoir mesuré l'impact pour l'ensemble des activités qui en découlent ?
Cela engendrera pollution et nuisances sonores, bétonisation d'espaces agricoles, dégradation de la faune et la flore...

Dans ces conditions et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je ne peux qu'être DÉFAVORABLE au projet porté par la société GOODMAN sur la commune du Loroux Bottereau.

Madame, Monsieur,

Par ce présent mail, je vous fais savoir que je suis formellement opposé à la construction des entrepôts Goodman au Loroux Bottereaux.

Il est temps de mettre un terme à tous ces projets inutiles, coûteux, destructeurs d'emplois et responsable du réchauffement climatique.

Nos enfants et petits enfants en paieront lourdement les conséquences.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération ce courriel.

Alain Courdier

Projet d'installation de la société GOODMAN au Loroux-Bottereau.

Je formule de nombreuses observations ci-dessous

- Ce projet est démesuré par rapport à la capacité d'absorption du trafic automobile et au gabarit roulant de la RD 115 ainsi que des autres infrastructures routières notamment la RD 215.
- La surface des entrepôts de GOODMAN représentera 14 fois celle de Mondial Relay !
- Concernant le trafic routier, les recommandations du SCoT ne pourront pas être respectées
- Concernant le classement ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement),
 - o l'activité sur le réseau routier a-t-elle été prise en compte pour le transport du stock (près d'un million de mètres cube) ?
 - o l'impact sur les riverains des communes traversées par le surplus de poids lourds et véhicules de dessertes : à l'est dans le 49 : Landemont – Saint Laurent des Autels – Le Fourneau–Liré - dans le 44 Ancenis. à l'Ouest dans le 44 Saint Julien de Concelles RD 215 – Haute-Goulaine RD 115
- Concernant le périmètre de consultation, quid des Conseils départementaux 44 et 49 et des villes sur le parcours des véhicules ?
- Concernant l'axe routier desservant le site du Plessis, la RD 115 est déjà sous-dimensionnée saturée et accidentogène

- Concernant la noria de véhicules nécessaires à l'activité GOODMAN : impossible d'imaginer en + 2500 passages quotidiens (dont 500 poids lourds) sur la RD 115
- Concernant l'information relative à cette consultation publique : restée confidentielle, sans délibération du conseil municipal du Loroux Bottereau
- Concernant l'impact nuisible +++ sur l'environnement du projet GOODMAN (qui pourrait accueillir AMAZON) comment peut-on envisager des installations de cette ampleur sans avoir mesuré l'impact pour l'ensemble des activités qui en découlent ?

Dans ces conditions et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je ne peux qu'être DÉFAVORABLE au projet porté par la société GOODMAN sur la commune du Loroux Bottereau.

Cordialement,
Yannick Cormier

Bonjour,

Nous habitons depuis 10 ans au loroux bottereau, en campagne mais à proximité de l'axe routier Loroux bottereau / Ancenis au lieu dit Saint François.

Après avoir pris connaissance des projets immobiliers de l'entreprise Goodman, nous sommes très inquiets de l'impact sécuritaire et environnemental qu'aura cette installation.

La départementale 115 est très fréquentée. La circulation est déjà importante et les accidents sont monnaie courante, notamment au lieu dit " la ville en bois".

Il ne s'agit pas d'une route conçue pour accueillir un flot de poids lourd comme ce serait le cas avec ces entrepôts, la route est étroite et les accotements sont ceux d'une route de campagne. Il n'est pas rare de voir des camions dans le fossé.

En plus du taux d'accidentologie qui augmentera irrémédiablement, les nuisances sonores seront exponentielles. Tous les habitants entre le Loroux bottereau et Ancenis seront concernés par la circulation passant dans les bourgs de Landemont et Saint Laurent des Autels. Le pont d'Ancenis sera également un point noir.

Plus personnellement, la sortie de mon impasse est déjà délicate. La visibilité est limitée et les véhicules roulent vite. Je n'ose imaginer ce que ce sera lorsque des centaines de poids lourds passeront chaque jour sur cette route.

Un projet comme celui-ci est compréhensible en zone urbaine, au MIN ou en zone industrielle, avec des accès aménagés (il n'y a qu'à voir les modifications apportées à la porte de Rezé) mais impensable dans une zone agricole.

J'espère que mon avis sera entendu.

Cordialement
Matthieu Le Gal

Projet d'installation de la société GOODMAN au Loroux-Botttereau.

Je formule de nombreuses observations ci-dessous :

- Ce projet est démesuré par rapport à la capacité d'absorption du trafic automobile et au gabarit roulant de la RD 115 ainsi que des autres infrastructures routières notamment la RD 215.
 - La surface des entrepôts de GOODMAN représentera 14 fois celle de Mondial Relay !
 - Concernant le trafic routier, les recommandations du SCoT ne pourront pas être respectées
 - Concernant le classement ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)
- L'activité sur le réseau routier a-t-elle été prise en compte pour le transport du stock (près d'un million de mètres cube) ?

- L'impact sur les riverains des communes traversées par le surplus de poids lourds et véhicules de dessertes : à l'est dans le 49 : Landemont – Saint Laurent des Autels – Le Fourneau–Liré - dans le 44 Ancenis. à l'Ouest dans le 44 Saint Julien de Concelles RD 215 – Haute-Goulaine RD 115
- Concernant le périmètre de consultation, quid des Conseils départementaux 44 et 49 et des villes sur le parcours des véhicules ?
- Concernant l'axe routier desservant le site du Plessis, la RD 115 est déjà sous-dimensionnée saturée et accidentogène
- Concernant la noria de véhicules nécessaires à l'activité GOODMAN : impossible d'imaginer en + 2500 passages quotidiens (dont 500 poids lourds) sur la RD 115
- Concernant l'information relative à cette consultation publique : restée confidentielle, sans délibération du conseil municipal du Loroux Bottereau
- Concernant l'impact nuisible +++ sur l'environnement du projet GOODMAN (qui pourrait accueillir AMAZON) comment peut-on envisager des installations de cette ampleur sans avoir mesuré l'impact pour l'ensemble des activités qui en découlent ?

Dans ces conditions et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je ne peux qu'être DÉFAVORABLE au projet porté par la société GOODMAN sur la commune du Loroux Bottereau.

Mme Lachal

Bonjour,

Projet d'installation de la société GOODMAN au Loroux-Bottereau.

Je formule de nombreuses observations ci-dessous :

- Ce projet est démesuré par rapport à la capacité d'absorption du trafic automobile et au gabarit roulant de la RD 115 ainsi que des autres infrastructures routières notamment la RD 215.
- La surface des entrepôts de GOODMAN représentera 14 fois celle de Mondial Relay !
- Concernant le trafic routier, les recommandations du SCoT ne pourront pas être respectées
- Concernant le classement ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

L'activité sur le réseau routier a-t-elle été prise en compte pour le transport du stock (près d'un million de mètres cube) ?

- L'impact sur les riverains des communes traversées par le surplus de poids lourds et véhicules de dessertes : à l'est dans le 49 : Landemont – Saint Laurent des Autels – Le Fourneau–Liré - dans le 44 Ancenis. à l'Ouest dans le 44 Saint Julien de Concelles RD 215 – Haute-Goulaine RD 115
- Concernant le périmètre de consultation, quid des Conseils départementaux 44 et 49 et des villes sur le parcours des véhicules ?
- Concernant l'axe routier desservant le site du Plessis, la RD 115 est déjà sous-dimensionnée saturée et accidentogène
- Concernant la noria de véhicules nécessaires à l'activité GOODMAN : impossible d'imaginer en + 2500 passages quotidiens (dont 500 poids lourds) sur la RD 115
- Concernant l'information relative à cette consultation publique : restée confidentielle, sans délibération du conseil municipal du Loroux Bottereau

- Concernant l'impact nuisible +++ sur l'environnement du projet GOODMAN (qui pourrait accueillir AMAZON) comment peut-on envisager des installations de cette ampleur sans avoir mesuré l'impact pour l'ensemble des activités qui en découlent ?

Dans ces conditions et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je ne peux qu'être DÉFAVORABLE au projet porté par la société GOODMAN sur la commune du Loroux Bottereau.

Hubert Malinge St Julien de Concelles

Monsieur le préfet,

A nos observations du 14 /7/2019 concernant le projet d'installations du 1er entrepôt GOODMAN au Loroux Bottereau, correspondent au moins 127 signatures sur le registre du Loroux Bottereau. Nous vous transmettons en complément :

- le courrier adressé par le collectif RD 115 à Mr le Maire du Loroux Bottereau et au président du CCSL expliquant notre refus de cette implantation
- le lien vers quelques articles de presse retrouvés évoquant la situation accidentogène de la RD 115 et l'axe se poursuivant vers Ancenis

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/les-habitants-de-la-ville-en-bois-nen-peuvent-plus-1382361>

https://actu.fr/societe/un-nouvel-accident-route-de-landemont_9047410.html

[https://actu.fr/pays-de-la-loire/loroux-bottereau_44084/un-motard-blesse-dans-une-collision-loroux-bottereau_23598614.html?](https://actu.fr/pays-de-la-loire/loroux-bottereau_44084/un-motard-blesse-dans-une-collision-loroux-bottereau_23598614.html?fbclid=IwAR05GgxZkpJumV3LvXkCi8ruDLFoVgI6rrhhB3qE_xAsrtbQ2JadT50mAdY)

[fbclid=IwAR05GgxZkpJumV3LvXkCi8ruDLFoVgI6rrhhB3qE_xAsrtbQ2JadT50mAdY](https://actu.fr/pays-de-la-loire/loroux-bottereau_44084/un-motard-blesse-dans-une-collision-loroux-bottereau_23598614.html?fbclid=IwAR05GgxZkpJumV3LvXkCi8ruDLFoVgI6rrhhB3qE_xAsrtbQ2JadT50mAdY)

[https://m.presseocean.fr/actualite/le-loroux-bottereau-dramatique-choc-frontal-les-deux-conducteurs-decedent-13-10-2016-206599?](https://m.presseocean.fr/actualite/le-loroux-bottereau-dramatique-choc-frontal-les-deux-conducteurs-decedent-13-10-2016-206599?fbclid=IwAR0tDCILStGw6TVJb8M3K6fAXKq47hkV2SZVabee9j5JaOjvnYbqXKKnljc)

[fbclid=IwAR0tDCILStGw6TVJb8M3K6fAXKq47hkV2SZVabee9j5JaOjvnYbqXKKnljc](https://m.presseocean.fr/actualite/le-loroux-bottereau-dramatique-choc-frontal-les-deux-conducteurs-decedent-13-10-2016-206599?fbclid=IwAR0tDCILStGw6TVJb8M3K6fAXKq47hkV2SZVabee9j5JaOjvnYbqXKKnljc)

[https://m.courrierdelouest.fr/actualite/faits-divers-deux-accidents-a-oree-d-anjou-11-blesses-legers-16-06-2019-403034?](https://m.courrierdelouest.fr/actualite/faits-divers-deux-accidents-a-oree-d-anjou-11-blesses-legers-16-06-2019-403034?fbclid=IwAR0TzsO1HXXkLVowFut8xcCoaQ7libxw97jmZvEi5PaIYaD87roUvD2_muM)

[fbclid=IwAR0TzsO1HXXkLVowFut8xcCoaQ7libxw97jmZvEi5PaIYaD87roUvD2_muM](https://m.courrierdelouest.fr/actualite/faits-divers-deux-accidents-a-oree-d-anjou-11-blesses-legers-16-06-2019-403034?fbclid=IwAR0TzsO1HXXkLVowFut8xcCoaQ7libxw97jmZvEi5PaIYaD87roUvD2_muM)

A cette heure 395 personnes ont signé aussi la pétition NON au projet d'entrepôts démesurés de GOODMAN au LOROUX BOTTEREAU que vous pouvez consulter en ligne. Nous tenons à votre disposition les noms et commentaires complets des opposants à ce projet et vous adressons dans un mail suivant les éléments complémentaires à ce sujet.

Par ailleurs, les conseillers municipaux du Loroux Bottereau ne savent que par un mail d'une conseillère d'opposition daté d'hier 21 juillet les éléments de ce dossier pour lequel ils ne pourront délibérer qu'au prochain conseil municipal le 17 septembre. Leur avis sur ce projet de bétonisation

de 172 000 m² et les nuisances majeures provoquées pour tous les habitants du bassin de vie en raison de la circulation routière de moults poids lourds et véhicules de messagerie nécessaires à l'activité qu'induit le stockage proposé par GOODMAN est occulté.

Les élus départementaux 44 et 49 ne semblent pas informés non plus alors qu'ils sont concernés par l'impact majeur de ce projet sur leurs budgets à venir. Nous n'avons réussi à joindre en cette période estivale que Mme Charlotte LUCQUIAU conseillère départementale qui nous a dit ne pas être au courant de ce projet.

Et puis, est-il légal que le projet des entrepôts GOODMAN soit présenté par tranche de 22 000 m² puis 50 000 m² alors que l'article L 122-1 du code de l'environnement stipule :
"lorsqu'un projet est constitué de plusieurs travaux, installations, ouvrages ou autres interventions dans le milieu naturel ou le paysage, il doit être appréhendé dans son ensemble, y compris en cas de fractionnement dans le temps et dans l'espace et en cas de multiplicité de maîtres d'ouvrages, afin que ses incidences sur l'environnement soient évaluées dans leur globalité."

Il semble aussi que l'évacuation des eaux puisse avoir une incidence sur les habitants d'autres villages du Loroux aux environs de la Carterie .

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons que l'étude de ce dossier soit différée après le 17 septembre 2019 afin que la population concernée par les incidences en terme de risque d'accident, de santé et conditions de vie soit informée et que les élus puissent émettre un avis.

En ce jour de canicule, nous ne pouvons ignorer les enjeux pour le climat.

Aussi, nous espérons, Mr le préfet, toute votre attention pour reconsidérer avec la Communauté de Communes Sèvre et Loire ce projet.

Vous en remerciant sincèrement

Michèle et Michel LERAY

Monsieur le préfet,

Je vous alerte sur le projet d'implantation d'un entrepôt logistique démesuré sur la commune du Loroux Bottereau.

Comment peut t'on prendre une telle décision ? Les infrastructures routières ne sont pas adaptées à ce type d'industrie.

Je ne suis pas contre le développement du commerce en ligne et des déplacements routiers inhérents mais dans des zones adaptées et proches des autoroutes ou des grands axes routiers.

Alors que dans le cas de l'entrepôt en question, les camions emprunteront la départementale pour rejoindre l'autoroute à Ancenis.

Imaginez le flot de camions traversant les bourgs de Landemont et St Laurent des Autels situés dans le département voisin, ainsi que le pont d'Ancenis !!

Je vous invite à parcourir cette route et vous remarquerez l'incompatibilité pour un trafic aussi important.

Les élus de la CC Sèvre et Loire ont pris une décision folle et totalement inconsciente.
Arrêtez ce dossier et reprenez le en main.

Je vous remercie de votre attention.
Très cordialement.

Wilfrid Glémin

Bonjour,

Comme annoncé dans notre mail de ce jour à 17 h 02 voici en pièces jointes :

- une partie des pétitions collées sur le registre de la mairie du Loroux Bottereau
- le nom des personnes qui ont répondu à la pétition "NON au projet d'entrepôts démesurés de GOODMAN au Loroux Bottereau" toujours en ligne

Merci d'ajouter ces informations à la consultation publique qui se termine ce soir.

Cordialement

Michèle et Michel LERAY

Bonjour

Dans le cadre de la consultation publique concernant le projet de construction d'une plateforme logistique Goodman de 72000m² au Loroux Bottereau, je tiens à m'exprimer et donner mon avis en tant qu'habitant de la commune et résidant au bord de la route desservant cette plateforme.

Il paraît insensé qu'un bâtiment de stockage de cet envergure puisse s'implanter sur le bord d'une route qui n'est pas appropriée pour le flux continu de véhicules.

A ce jour, il y a de nombreux accidents au droit des carrefours qui ne sont pas aménagés en rond-point. Aucune action a été menée pour éviter ces accidents. Je n'ose pas imaginer le genre d'accident qui pourrait arriver avec des centaines de poids lourds et de fourgonnettes.

De plus, la nuisance sonore occasionnée par ce flux permanent est inacceptable et insupportable (ce genre de plateforme fonctionnant jour et nuit !!)

Nous ne sommes pas venus habiter en campagne au bord d'une autoroute !!

A l'heure du développement durable, de l'impact carbone, de la biodiversité.. aucune réflexion n'est envisagée sur ce genre de projet ! Rien ne va dans le sens de la protection de l'environnement !! Et pourtant ce sont bien des bâtiments classés ICPE !! Quel paradoxe ! On nous bassine sur notre impact carbone en tant que citoyen lambda, notre production de déchets, on nous taxe pour juste entendre dire que les investisseurs étrangers ont juste le plein de droit de raser des champs et d'implanter un gros entrepôt constitué de béton et d'acier avec des centaines de quais générant ainsi tous les types de pollution visuelle, sonore, émission de CO₂, trafic routier démesuré sur un axe inapproprié.. et tout ça dans le seul but d'enrichir des entités qui ne sont pas dans le besoin. C'est indécent et irresponsable.

Dans l'espoir que ma requête pourra être entendue

Salutations

Cécile Trouvé

Bonsoir

Dans le cadre de la consultation publique concernant le projet de construction d'une plateforme logistique Goodman de 72000m² au Loroux bottereau, je souhaite vous faire part de mon opinion en tant que résidente à Landemont, sur l'axe principal (rue d'Anjou) traversant cette commune.

Il paraît absolument impensable d'implanter un bâtiment de stockage d'une telle envergure aux abords d'une route (RD115) déjà complètement saturée par le flux continu de poids lourds et de véhicules en tout genre.

Cette route, extrêmement accidentogène, n'est absolument pas adaptée à ce type de circulation infernale et démesurée, qui engendrerait, assurément, des risques supplémentaires pour les habitants de toutes ces communes qui ne bénéficient pas de contournement ou de déviation.

La rue d'Anjou à Landemont, passage obligé entre le Loroux et Ancenis, n'est autre que le chemin qu'empruntent nos enfants pour se rendre à l'école ou à l'arrêt du bus scolaire pour les collégiens de Champtoceaux. Sachez que notre sécurité et celle de nos enfants est et restera notre priorité.

D'autre part, il est évident, qu'une population exposée quotidiennement et directement à une pollution provoquée par les gazs d'échappement de centaines de camions, frôlant les habitations de ces communes, ceci ajouté aux nuisances sonores insupportables, pâtira forcément de conséquences irrémédiables sur sa santé.

Et bien évidemment, s'il faut encore le répéter, l'impact désastreux sur l'environnement et la biodiversité. Des considérations qui devraient être, aujourd'hui plus que jamais, la priorité absolue, dans toutes décisions politiques et économiques visionnaires, tournées vers l'avenir.

Vous aurez compris que je m'oppose, pour toutes ces raisons, fermement à ce projet irresponsable et indécent dès aujourd'hui et jusqu'à ce qu'il soit tout simplement abandonné ici et ailleurs...

Dans l'espoir d'être entendue et considérée.

Salutations

Béatrice Soriano.